

Retrouvez toutes les informations pratiques en dernière page !

Tallende Mag



N°
01

Juillet
2014

EQUIPE MUNICIPALE

Découvrez les adjoints
et leurs équipes

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Un service à découvrir
ou à redécouvrir

DOSSIER BUDGET :
Présentation du budget 2014.

- LE MOT DU MAIRE
- LETTRE À M. LE PRÉFET
- PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES COMMISSIONS MUNICIPALES
- PRÉSENTATION DES SYNDICATS ET COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CHEIRES
- DOSSIER : BUDGET
- LA BIBLIOTHÈQUE DE TALLENDE
- ASSOCIATIONS :
DON DU SANG BÉNÉVOLE
LE COMITÉ DES FÊTES
LE JAZZ CLUB
ASSOCIATION « BIEN ÊTRE »
- L'AGENDA
- EN BREF
- ETAT CIVIL
- INFOS PRATIQUES



Mes chers concitoyens,

Mes premiers mots seront pour vous remercier, vous les Tallendais qui avez clairement exprimé votre choix, le 23 mars dernier et vous dire combien j'en suis honoré.

Croyez bien que je mesure l'ampleur du travail et le poids de la responsabilité qui en découle. Je remercie également mes colistiers pour leur implication dans la campagne, ainsi que tous ceux qui, par conviction et engagement m'ont soutenu et accompagné durant la conduite de notre projet.

Vos suffrages m'obligent à ne pas faillir, à rester ce que je suis et à engager pleinement l'ensemble du programme qui est le nôtre. Accompagné de mon équipe, je veux être le maire de toutes les Tallendaises et de tous les Tallendais, maire de l'écoute, de la parole et du respect des engagements pris. C'est tout cela que je mets dans le terme « Bien vivre à Tallende » que vous avez vu fleurir pendant notre campagne.

Tout au long de mon parcours d'élu, je me suis efforcé de mettre en phase mes actes avec mes convictions, de rechercher une véritable cohérence entre la nécessaire réflexion et les actions concrètes. Même si nous ne pourrions tout satisfaire, je serai guidé

dans ma tâche par le sens du service public, dans le respect de l'intérêt général, par le partage de l'information, et le développement de la participation.

Ensemble, avec le personnel communal, dont je salue la compétence et le sens du service, nous poursuivrons les efforts pour assurer un service public de proximité, moderne, réactif en fonction des besoins que l'on sait évolutifs et selon les attentes de nos concitoyens. Un même état d'esprit animera cette organisation collective au sein de la municipalité.

Notre projet, nous allons dans les semaines à venir, commencer à l'appliquer ensemble. Comme je l'ai dit lors de ma campagne, j'ai besoin non seulement de votre soutien mais aussi de votre participation à l'élaboration des projets futurs notamment lors de nos prochaines réunions de quartiers.

Cette participation nous conforte dans nos options clairement exprimées et nous engage à les mettre en œuvre sans attendre. Notre tâche immédiate est donc de hiérarchiser les domaines d'intervention sans en négliger aucun, de porter nos efforts sur les priorités. Notre capacité d'action dépend d'une part des financements que nous serons capables de mobiliser et d'autre part de la maîtrise des finances. L'équipe municipale a conscience du chemin à parcourir.

Je vous souhaite bonne lecture de notre premier bulletin municipal.

Bonnes vacances à vous tous.

Eric Brun
Maire de Tallende

Liste « Bien Vivre à Tallende »
 Eric BRUN – Maire de Tallende
 Rue de la Mairie
 63450 TALLENDE

Tallende, le 18 avril 2014

A l'attention de : Monsieur Michel FUZEAU
 Préfet de la Région Auvergne

Monsieur le Préfet,

Nous nous permettons de vous interpeller ce jour suite à l'attribution d'une étiquette politique à notre liste par la Préfecture de notre département (Puy-de-Dôme) lors des Elections Municipales 2014. En effet, cette attribution se fait de manière discrétionnaire et aléatoire alors que notre liste revendique la liberté de ne pas rentrer dans les cases d'une classification dans laquelle nous ne nous reconnaissons pas.

Nous avons construit notre liste en nous attachant à assurer un positionnement « sans étiquette » et dans un esprit apolitique considérant que d'être de gauche, du centre ou de droite n'était pas la question primordiale tant pour les candidats que pour les électeurs. De plus, nous avons pour objectif de rechercher des énergies disponibles et volontaires pour consacrer six ans de leur vie à leur commune. Et nos administrés ont grandement adhéré à cette prise de position.

Nous dénonçons donc la démarche de classer des listes telles que la nôtre alors que le candidat a coché la case « sans étiquette » au moment du dépôt de la liste.

Il faut que vous sachiez que cet acte a généré un sentiment de trahison vis-à-vis d'une partie de notre électorat, sensible à ce sujet, lors de l'unique tour des Elections Municipales 2014 dans notre commune. En effet, nous avons été interpellés par certains d'entre eux qui s'interrogeaient sur la discordance entre notre positionnement « sans étiquette » affiché dans notre programme et l'étiquette attribuée puis affichée sur le site du Ministère de l'Intérieur et autres médias.

Aujourd'hui, nous demandons que la loi soit modifiée de manière à ce que les candidats, qui le souhaitent, puissent préserver la possibilité de ne faire apparaître aucun engagement en référence à une nuance politique. En effet, cette législation pénalise et fausse la démocratie locale.

Espérant vivement que vous saurez tout mettre en œuvre pour donner une suite favorable à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos bien dévoués sentiments.

Les 19 candidats de la liste « Bien Vivre à Tallende »

(Voir signatures au verso)

Eric BRUN
 Marie-Christine
 Raphaëlle COPTEZ GORLA
 Carole CHARRASSE
 Philippe BONNET
 Karine GUY
 Isabelle HENRY
 Laurence KIEFFER
 Christine GIBEAU
 Philippe DEPOUR
 Marie NICOLAS
 Valérie FRAYSE
 Frank LACROIX

Comme l'équipe « Bien Vivre à Tallende » l'avait indiqué lors de sa communication faite suite aux élections municipales, un courrier a été adressé au Préfet de la Région Auvergne Monsieur Michel FUZEAU. Dans cette lettre est exprimé le mécontentement de s'être vu imposer une étiquette politique alors que tout au long de la campagne la liste menée par Eric BRUN avait revendiqué se présenter sans étiquette. C'est donc par respect pour les électeurs tallendais que cette démarche a été motivée. Vous trouverez ci-dessus le courrier adressé au Préfet.



Eric BRUN

MAIRE
Conseiller Communautaire
Membre du bureau
communautaire



Max CLERMONT

1^{ER} ADJOINT
Conseiller Communautaire
en charge de

- Urbanisme / Travaux
- Centre commercial
- Services techniques



Raffaella COIFFIER-GORLA

2^{EME} ADJOINTE
en charge de

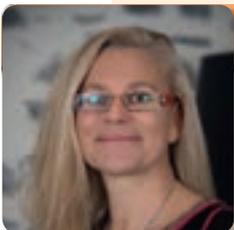
- Organisation et planification des services communaux



Philippe BONNET

3^{EME} ADJOINT
en charge de

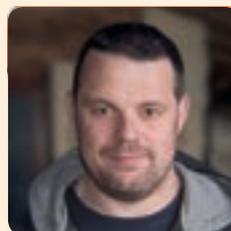
- Affaires scolaires
- Associations



Cécile CHARREIRE

4^{EME} ADJOINTE
Conseillère Communautaire
en charge de

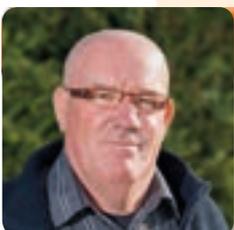
- Affaires sociales
- CCAS



Franck GOUGAT

5^{EME} ADJOINT
en charge de

- Communication
- Commémorations
- Animations



Patrick MARCHAT

Conseiller délégué
en charge de

- Travaux de voirie



Laurent KIEFFER

Conseiller délégué
en charge de

- Site internet
- Gazette
- Photos

Commissions municipales	Membres
Travaux	Eric Brun, Max Clermont, Laurent Genestoux, Stéphane Dubos, Patrick Marchat
Ecoles	Philippe Bonnet, Christelle Gibeau, Karine Guy, Isabelle Henry, Valérie Fraysse
Finances	Marie, adjoints et conseillers délégués
Appel d'offres	Eric Brun, Cécile Charreire, Raffaella Coiffier-Gorla, Stéphane Dubos



Caroline COPINEAU

*Conseillère
Conseillère Communautaire*



Valérie FRAYSSE

Conseillère



Christelle GIBEAU

Conseillère



Karine GUY

Conseillère



Isabelle HENRY

Conseillère



Béatrice LABEYLIE

Conseillère



Stéphane DUBOS

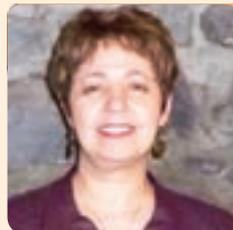
Conseiller



Laurent GENESTOUX

Conseiller

Liste d'opposition
« Agir pour Tallende »



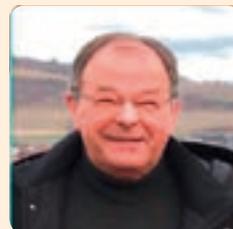
Latifa WODEY

Conseillère (opposition)



Martine DELAIRE

Conseillère (opposition)



Patrice CHAMPROUX

Conseiller (opposition)

EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

En application de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé aux groupes politiques composant le Conseil municipal.
Pour ce numéro, aucun groupe n'a souhaité s'exprimer.

Commissions municipales	Membres
Associations	Philippe Bonnet, Valérie Fraysse
Communication	Franck Gougat, Laurent Kieffer, Isabelle Henry, Stéphane Dubos, Valérie Fraysse
CCAS	Eric Brun, Cécile Charreire, Christelle Gibeau, Karine Guy, Béatrice Labeylie + 4 membres extérieurs au conseil

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AUX DIFFÉRENTS SYNDICATS



La commune de Tallende adhère à la Communauté de communes des Cheires et à divers syndicats. Ces regroupements de communes permettent de mutualiser les moyens et compétences pour l'accomplissement de certaines missions.

Pour cela, la commune délègue dans chaque groupement de communes des conseillers municipaux pour la représenter.

Les commissions internes liées à la communauté de communes des Cheires n'étant pas encore arrêtées lors de la mise sous presse, cette liste vous sera exposée lors de notre prochain numéro.

Office du tourisme des Cheires
Elue Référente :
Caroline COPINEAU

Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre et de l'Auzon
Protection de la ressource et des milieux aquatiques.
Assainissement des communes et contrat territorial de la Veyre - Lac d'Aydat.
www.smvva.fr

Elus Référents :
Béatrice LABEYLIE,
Patrick MARCHAT.
Suppléant : Stéphane DUBOS

SIVOM d'Issoire
Capte, traite et distribue l'eau potable,
La Lyonnaise des Eaux est délégataire du service de distribution publique de l'eau potable.

Elus Référents :
Béatrice LABEYLIE,
Patrick MARCHAT

EPF SMAF
Acquisitions foncières en vue de réalisations de projets urbains

Elus Référents :
Caroline COPINEAU.
Suppléant : Eric BRUN

Commune de Tallende

Communauté de Communes des Cheires

Développement touristique, développement social et développement économique.

www.les-cheires.com

Elus Référents :

Eric BRUN, Cécile CHARREIRE, Max CLERMONT et Caroline COPINEAU

SIVOM de Saint-Amant / Saint-Saturnin

Équipements sportifs et logements de la gendarmerie de Saint-Saturnin

Elus Référents :

Franck GOUGAT, Christelle GIBEAU, Stéphane DUBOS et Philippe BONNET

Syndicats

Intercommunal du Collège Jean Rostand

Transport scolaire vers le collège

Elus Référents :

Isabelle HENRY, Valérie FRAYSSE
Suppléants : **Eric BRUN et Stéphane DUBOS**

SITCOM des Couzes

Collecte des ordures ménagères,

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le traitement est assuré par le VALTOM

www.sitcomdescouzes.fr

Elus Référents :

Laurent KIEFFER et Franck GOUGAT

Syndicat Mixte du Grand Clermont

Gère notamment le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), document d'urbanisme et de planification, de développement à long terme.

www.legrandclermont.com

Elus Référents :

Eric BRUN.
Suppléante : **Cécile CHARREIRE**

Syndicat Intercommunal d'Électricité et de GAZ

Propriétaire du réseau public d'électricité moyenne et basse tension. Travaux neufs et d'entretien d'éclairage public notamment.

www.sieg63.com

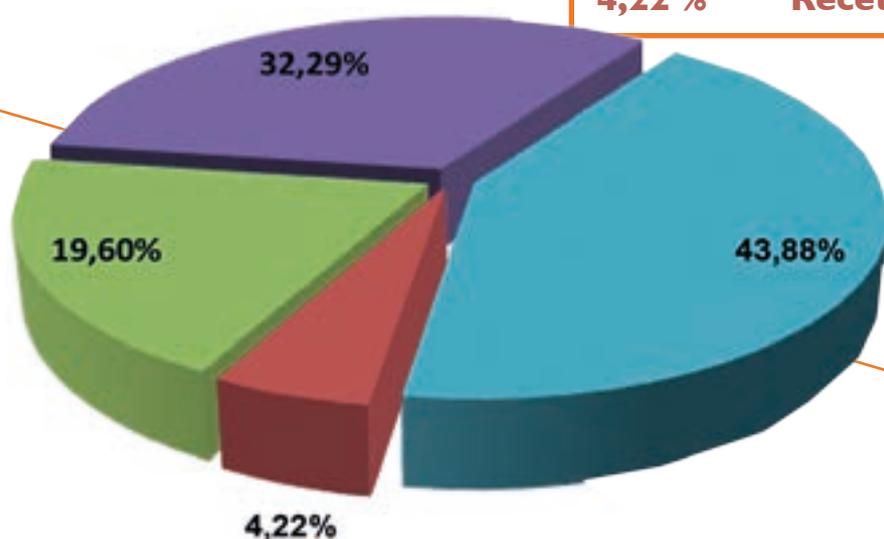
Elus Référents :

Max CLERMONT.
Suppléant : **Patrick MARCHAT**

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

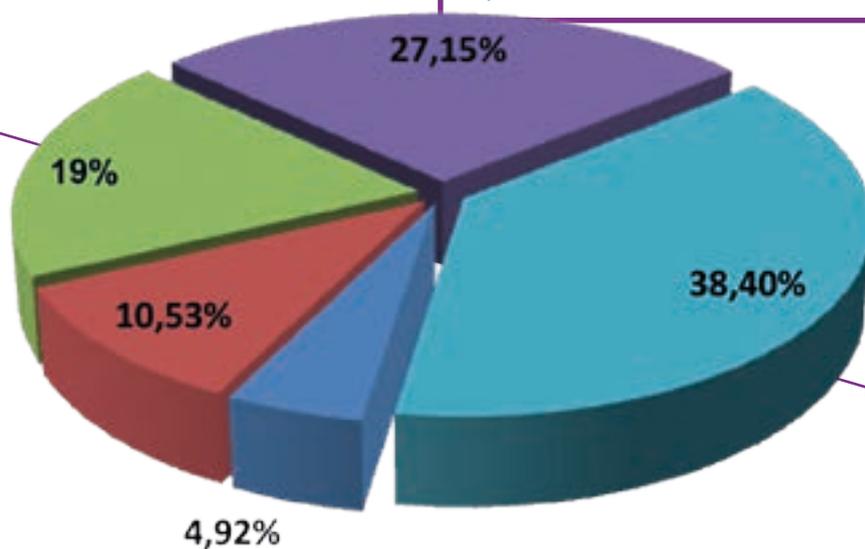
RECETTES

43,88 %	Recettes diverses, taxes et impôts
32,29 %	Report résultat antérieur
19,60 %	Dotations
4,22 %	Recettes services de la commune



DÉPENSES

38,40 %	Charges du personnel
27,15 %	Charges générales
19 %	Opérations d'ordre (amortissement)
10,53 %	Transfert au SMVVA
4,92 %	Intérêts d'emprunts (au maximum)



Dans les pages qui suivent nous allons vous présenter le budget qui a été voté le 10 mars 2014 par l'ancienne équipe.

Il faut savoir qu'un budget municipal est divisé en deux parties : une section fonctionnement et une section investissement.

Afin d'honorer notre engagement de transparence, nous avons volontairement opté pour une présentation détaillée et claire afin que tout le monde puisse bien comprendre comment se concrétise la répartition des dépenses et des recettes de notre commune. Lors de notre prochain bulletin, nous vous présenterons en détail l'état de nos finances.

Recettes de fonctionnement

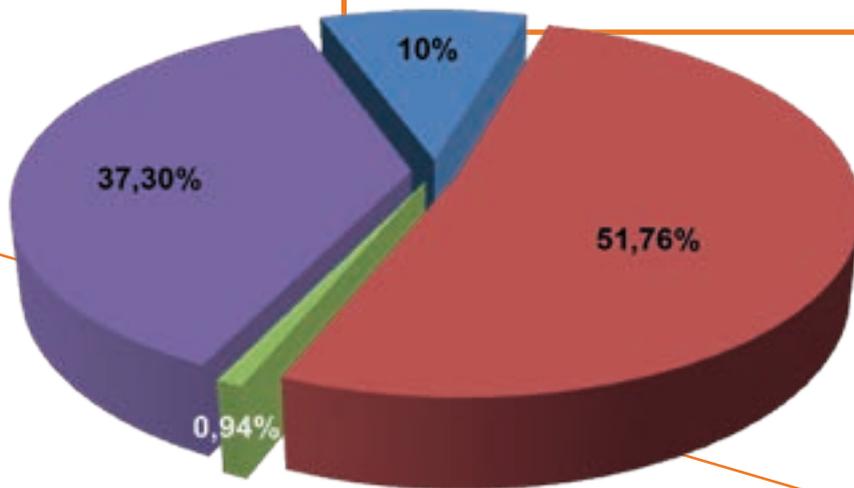
• Recettes diverses, taxes et impôts	
Recettes principales (Taxe d'habitation, taxes diverses,...)	610 085,00 €
Recettes et redevances diverses (concessions cimetièrre, stationnement, occupation domaine public, remboursements divers)	9 800,00 €
Remboursement sur frais de personnel	4 000 €
• Recettes Services de la commune	
Cantine et Garderie	60 000,00 €
• Dotations	
Etat, Département, autres organismes,...	278 605,00 €
• Report résultat antérieur	
Excédent de l'année antérieure (exercice 2013)	459 042,54 €
TOTAL :	1 421 532,54 €

Dépenses de fonctionnement

• Intérêts d'emprunts	
Montant maximum prévu car emprunts à taux variables	70 000,00 €
• Transfert du budget assainissement au SMVVA	
	149 667,77€
• Opérations d'ordre	
Virement sur le budget d'investissement	270 000,00 €
• Charges générales de fonctionnement	
Energie (eau, électricité, carburants)	67 853,77 €
Fournitures (bureau, scolaire, entretien,...)	27 123,00 €
Subventions (Associations, CCAS, Fêtes et cérémonies, communication et publications)	28 800,00 €
Frais de fonctionnement des services (Télécommunications, cantine et garderie)	67 500,00 €
Transports (voyages ou déplacements scolaires)	3 600,00 €
Matériels et biens immobiliers (Voiries, terrains, locations, assurances)	119 550,00 €
Divers (Service Incendie contributions, amortissement)	71 538,00 €
• Frais de personnel	
	545 900,00 €
TOTAL :	1 421 532,54 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT

RECETTES

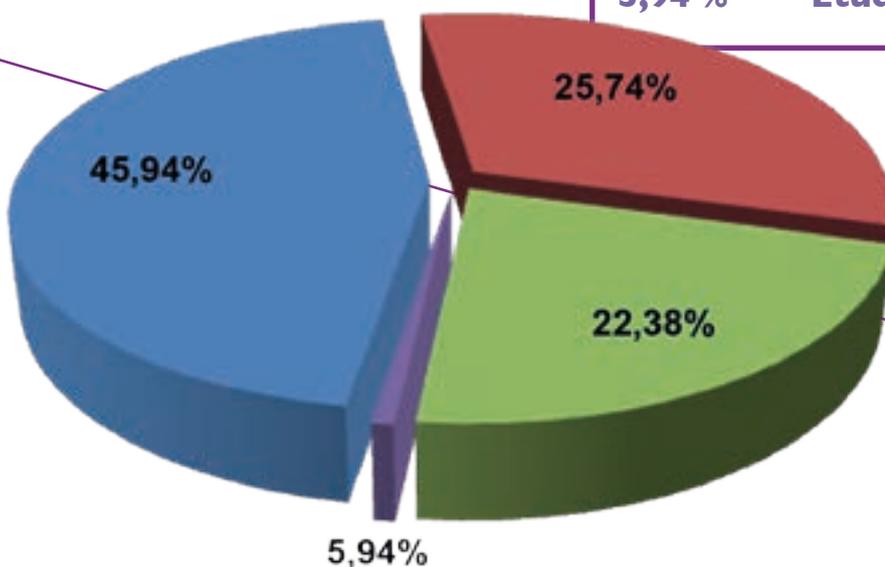


51,76 %
37,30 %
10 %
0,94 %

Remboursement sur frais et sur dépenses
Virement depuis budget de fonctionnement
Dotations et subventions
Opérations d'ordre (amortissement...)



DÉPENSES



45,94 %
25,74 %
22,38 %
5,94 %

Déficit + transfert SMVVA
Travaux divers
Capital des emprunts
Etudes



Recettes d'investissement

• Dotations et subventions	
Etat et Etablissements nationaux	51 000,00 €
Département	21 600,00 €
• Remboursements sur frais et sur dépenses	
Fonds de Compensation de TVA	50 000,00 €
Taxe d'aménagement (ex :Taxe Locale d'Equipement)	12 000,00 €
Excédent de fonctionnement année antérieure	312 580,05 €
• Amortissement (<i>études, matériels, bâtiments,...</i>)	6 770,84 €
• Virement depuis budget de fonctionnement	270 000,00 €
TOTAL :	723 950,89 €

Dépenses d'investissement

• Déficit de l'année antérieure + frais SMVVA pour 2014	332 580,05 €
• Remboursement du Capital des emprunts (Banques, EPF SMAF)	162 000,00 €
• Etudes (<i>PLU, voiries</i>)	43 000,00 €
• Frais sur Bâtiments et installations (<i>Fonds de concours des logements Place de l'Eglise, éclairage public, travaux d'enfouissement réseaux</i>)	62 000,00 €
• Immobilisation (<i>Achat parcelle de terrain, chaudière école, véhicule communal, électrification horloge, solde du marché rue des Noyers</i>)	124 370,84 €
TOTAL :	723 950,89 €

CÔTÉ LIVRES

S'évader le temps d'une pause lecture, en ouvrant un bon livre. C'est ce que vous propose la médiathèque de Tallende, grâce au dynamisme et au travail de Madame Soulier et Madame Le Gal, bénévoles depuis plusieurs années.

Vous trouverez des romans, des documentaires, des DVD, des CD pour les adultes mais aussi pour les enfants. En effet, un espace leur est réservé avec mobilier adapté, bac à livres et banquette colorée. Les BD jeunes attendent aussi d'être dévorées avec impatience. Un fond de livres est renouvelé régulièrement grâce au passage du bibliobus (géré par le conseil général).

Et si vous cherchez un livre en particulier, vous pouvez vous rendre sur le site qui regroupe l'ensemble des médiathèques des Cheires :

<http://mediatheques.les-cheires.com/>

Ce qui vous permettra de connaître la disponibilité de l'ouvrage ainsi que le lieu où il se retrouve.

Ce lieu de détente est ouvert les mercredi et samedi de 10 heures à 12 heures (téléphone 04 73 39 05 36). Il se situe sous la galerie marchande de l'Intermarché. Il est fermé durant les congés d'été.



VIE ASSOCIATIVE

DON DU SANG BÉNÉVOLE

Un bilan très positif pour la collecte de sang total organisée le 28 avril 2014 à Tallende. 78 personnes sont venues offrir leur sang. Une mobilisation importante qui a permis de répondre aux besoins constants des hôpitaux en don de sang. Nous remercions très sincèrement tous les donateurs.

Nous vous rappelons que pour donner son sang il faut avoir entre 18 et 70 ans. Une femme peut donner son sang 4 fois par an, un homme 6 fois, en respectant un délai d'au moins 8 semaines entre chaque don.

Il n'est pas conseillé d'être à jeun. Si vous venez après votre journée de travail vous pouvez manger un peu (pas de matière grasse) et boire.

Nous vous rappelons que depuis 2013 il n'y a plus de collecte de plasmaphérèse mobile. Ce type de collecte s'effectue à l'EFS (Etablissement français du sang).

Après plusieurs collectes où nous avons constaté une baisse inquiétante des donateurs, cette collecte nous redonne confiance en l'avenir. Nous espérons que les habitants de la commune se

mobiliseront encore nombreux pour offrir leur sang.



Voici les dates des prochaines collectes les plus proches :

- **27 août** : Saint-Amant-Tallende
- **30 octobre** : Saint-Saturnin
- **26 décembre** : Tallende

En savoir + : consultez le site www.dondusang.net

LE COMITÉ DES FÊTES

Ce début d'année a été encore très riche en animations et en événements.

Nos animations : concours de belote, brocante, les œufs de Pâques et le marché aux fleurs avec notre mascotte « L'oie de Tallende » ont remporté un vif succès.

Notre seconde fête médiévale nous a demandé beaucoup d'énergie, d'investissement et de temps et nous profitons de cet article pour remercier tous les membres du comité des fêtes pour leur implication, l'APET, la directrice de l'école maternelle, toutes les personnes qui nous ont aidés et plus particulièrement tous les commerçants et sociétés qui nous ont soutenus financièrement.

Sans tous ces intervenants, nous n'aurions pu mener à bien cette manifestation.

Bien entendu, d'autres animations vont se dérouler d'ici la fin de l'année : marche de Tallende, séance cinéma, le Noël des enfants etc.... Vous serez informés des dates par des affiches que nous mettrons un peu partout dans Tallende.

Notre changement au sein du Comité : après des années de bénévolat au sein du comité

des fêtes, Eric BRUN et Philippe BONNET ont décidé d'élargir leur horizon en s'investissant dans l'équipe municipale. Ils nous ont passé le relais de la Présidence et de la Vice-Présidence.

De fait, le nouveau bureau a été élu :

- **Présidente** : Danièle BRUN
- **Vice Présidente** : Françoise LAZARETH
- **Secrétaire** : Corinne BALEN
- **Secrétaire Adjointe** : Simone CHALUMEAU
- **Trésorier** : Jean-Marc GILOT
- **Trésorier Adjoint** : Christian AJALBERT
- **Responsable matériel** : Roland GIANNUCCI

Françoise, Corinne, Simone, Jean-Marc, Christian, Roland, Claude, Sylvie, Raymond, Jean-Paul, Vincent et Tonio se joignent à moi pour les remercier. Leur dévouement, leur aide et leur bonne humeur ont été précieux pour le Comité des Fêtes.

Nous leur souhaitons bonne continuation dans leurs nouvelles fonctions.

Danièle BRUN

Présidente du Comité des Fêtes

Le comité recrute !

Vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : comitedesfetesdetallende@gmail.com ou au 06.61.49.07.43

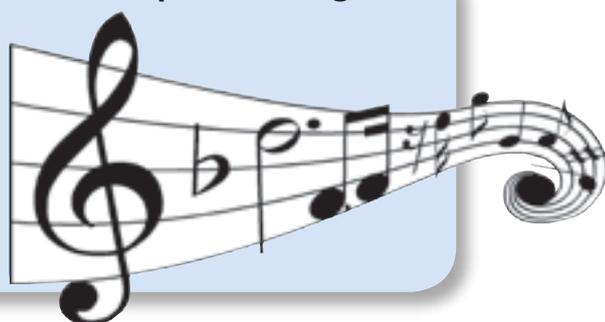
LE JAZZ CLUB CHANGE DE NOM !

A partir du mois d'octobre 2014 le Jazz Club devient « **School Composed-arranged** »
Le but est de faciliter le travail musical, de stimuler les élèves à la composition et arrangement en vue de la préparation de futurs musiciens.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Salvatore CARDILLO

au 06 50 65 79 48



BIEN ÊTRE

L'association Bien-être propose des cours de Sheng Zhen Gong à Tallende.

Le Sheng Zhen Gong est une technique permettant un assouplissement du corps et de l'esprit. Il combine des mouvements simples et des visualisations. Les tensions se relâchent et l'énergie circule mieux, améliorant ainsi la santé. L'esprit s'apaise et le corps est en harmonie avec l'univers.

Les cours sont assurés par Patricia Martin ostéopathe et docteur en médecine, professeur diplômée de Sheng Zhen Gong, élève de Karma Tsultim Namdak et de Maître Li Jun Feng.

Les cours sont proposés le lundi à Tallende dans la salle de motricité de l'école maternelle de 18H30 à 20H00.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter le 06.73.31.21.15

AGENDA

Date	Evénement	Heure et lieu
Vendredi 4 et samedi 5 juillet	Spectacle de Danse au Domaine du Marand à St-Amant-Tallende	<ul style="list-style-type: none"> • Vendredi 4 juillet 2014 à 20h30 • Samedi 5 juillet 2014 à 15h30 • Samedi 5 juillet 2014 à 20h30
Samedi 5 juillet	Concours de Pétanque des Chasseurs	14h00 sur le parking du stade de Tallende (Doublettes et lots pour tous)
Samedi 5 juillet	Feu de la Saint Jean des Chasseurs	22h00 face au stade de Tallende
Samedi 12 juillet 2014	Jubilé de foot au stade Louis Jouhet de St-Amant-Tallende	(Horaire à définir)
Dimanche 13 juillet	Bal de danses Country & Western en plein air	de 14h30 à 18h30 sur la place de la Rippe
Dimanche 13 juillet	Feu d'artifice au Château de St-Saturnin	<ul style="list-style-type: none"> • 21h30 Retraite aux flambeaux (gratuit) Départ à la Grange de Mai • 23h00 Feu d'artifice
Vendredi 8 et samedi 9 août	Spectacle « Les Clowns Baladins »	Différentes représentations Place de la Rippe
Samedi 6 septembre	Forum des Associations (inscriptions aux associations)	De 10h à 13h puis de 15h à 18h à la salle Pignol de St-Amant-Tallende

Le marché aux fleurs



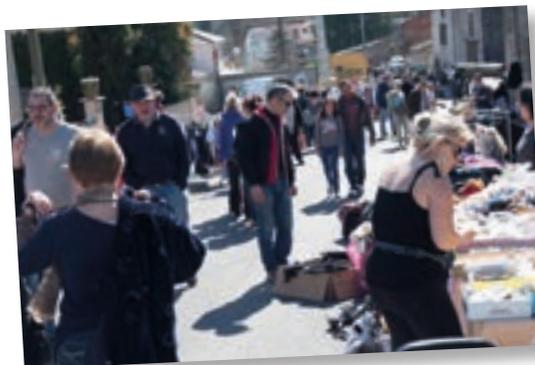
Dimanche 27 avril 2014 a eu lieu le Marché aux Fleurs qui accueillait cette année sept exposants. Une initiation à l'art floral était proposée par Régine BAPT, et tous les participants sont repartis conquis avec leur composition. Simone et Sylvie ont animé la pêche aux canards qui a remporté un réel succès auprès des plus jeunes. La mini-ferme a attiré les grands et les petits. Ils ont pu retrouver : les poules, les porcelets, les cailles, les lapins et la charmante oie nommée PEPETTE qui est la mascotte du comité des fêtes.

8 mai

Cette année la commémoration du 8 mai 1945 était organisée par notre commune qui accueillait les communes de Saint-Amant-Tallende et Saint-Saturnin. Afin de donner toute son importance à cette journée du souvenir, la municipalité avait eu l'idée de faire participer les enfants. Ils avaient pu s'inscrire via un formulaire qui avait été distribué à chaque élève. De nombreuses familles étaient au rendez-vous. Le cortège est parti de la mairie pour rejoindre le Monument aux morts où une gerbe a été déposée. A la suite du discours prononcé par Eric BRUN, toutes les personnes présentes ont été invitées à partager le verre de l'amitié offert par la commune de Tallende.



La brocante



Le comité des fêtes a, cette année encore, organisé la brocante de Tallende qui a eu lieu le dimanche 9 mars 2014. C'est sous un soleil radieux que cette journée s'est déroulée. Plus de 250 exposants étaient présents, de

nombreux habitants de Tallende mais aussi des départements limitrophes. Ce rendez-vous, devenu incontournable à Tallende, a donc cette année encore rencontré un franc succès.

ETAT CIVIL



Ils nous ont rejoints

- SARAZI Marion le 24/02/2014
- LEPLAT Charly le 27/03/2014
- BRUGIERE Raphaël le 06/04/2014
- BARRI Maycki le 02/05/2014
- GIBEAU Jeanne le 03/05/2014
- ROSSI Jude le 08/05/2014



Ils nous ont quittés

- MONIER Robert le 29/01/2014
- CHAPEL Jean-Baptiste le 10/02/2014
- CARPENTIER Marie-Eugénie
veuve ANCIAUX le 21/02/2014
- AYEL René le 25/02/2014
- JADOT Jeanne,
épouse GRIFFON le 10/04/2014
- FRISON Bernard le 13/04/2014
- AFONSO SELGAS Maria
veuve MOREIRA le 17/04/2014

Mairie de Tallende

7 rue de la Mairie
63450 Tallende
Tél. : 04 73 39 78 78
Fax : 04 73 39 78 79

Ouverture au public :

Lundi 10h à 12h
Mardi 10h à 12h et 15h à 19h
Mercredi 9h à 12h
Jeudi 10h à 12h et 15h à 17h
Vendredi 10h à 12h

Scolaire :**Ecole Maternelle**

8 rue des Ecoles
Tél. : 04 73 39 01 91
Cantine : 04 73 39 44 11
Garderie : 04 73 39 44 11

Ecole Primaire

8 rue des Ecoles.
Tél. : 04 73 39 44 67
Cantine : 04 73 39 44 11
Garderie : 04 73 39 44 11

Collège Jean Rostand

Rue Jean Zay
Martres de Veyre
Tél. : 04 73 39 93 66

Lycée Descartes

Avenue Jules Ferry
Cournon d'Auvergne.
Tél. : 04 73 77 54 50

URGENCES

- **Pompiers** : 18
- **SAMU** : 15
- **Police** : 17
- **Urgences** (adultes) CHU Montpied : 04 73 750 750
- **Urgences** (enfants) CHU Estaing : 04 73 750 050
- **Centre anti-poison (Lyon)** : 04 72 11 69 11
- **Urgence Gaz** : 0800 473 333

Numéros verts :

- **112** : Appel d'urgence européen
- **113** : Drogue, alcool, tabac Info Service
- **115** : Accueil sans abri
- **119** : Allo enfance maltraitée

Médecins :

• **CAILLAUD Pierre** :
2 rue Laize
St-Amant-Tallende.
Tél. : 04 73 39 32 40

• **VAILLANT-ROUSSEL Hélène / ESCHALIER Bénédicte**
2 rue Pasteur
St-Amant-Tallende.
Tél. : 04 73 16 42 89

• **GUINAMAND Hans**
8 chemin de Pagnat
St-Amant-Tallende
Tél. : 04 73 39 30 09

• **POMMAREL Marc**
14 rue Laize
St-Amant-Tallende.
Tél. : 04 73 39 48 63

Pharmacies :

• **Pharmacie Sabourin**
15 rue Pascal
St-Amant-Tallende
Tél. : 04 73 39 30 14

• **Pharmacie des Volcans**
8 place du Dr Darteyre
Darteyre
St-Amant-Tallende.
Tél. : 04 73 39 32 42

Infirmières :

• **DUFOUR Nathalie**
20 rue des Coteaux
Tallende
Tél. : 04 73 39 42 71

• **ATTENTI Amandine**
3 place du Dr Darteyre
St-Amant-Tallende
Tél. : 04 73 39 30 21

• **CHARDES Anne-Gaëlle et MAUGEIN Nathalie**
4 place du Dr Darteyre
St-Amant-Tallende
Tél. : 04 73 16 04 12

Dentistes :

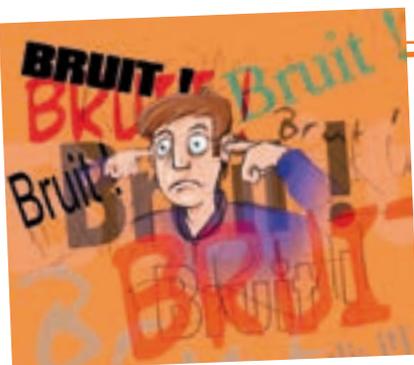
• **RIOL Nicolas** :
Centre commercial,
rue du Commerce
Tallende
Tél. : 04 73 39 04 32

• **LAURENT Michaël et DABERT-LAURENT Anne-Gaëlle**
35bis place
du Dr Darteyre
St-Amant-Tallende
Tél. : 04 73 16 78 65

SOCIAL

• **CCAS** (aide aux personnes en difficulté) s'adresser en mairie auprès de M^{me} Cécile CHARREIRE

• **Relais d'assistantes maternelles** (point de rencontre parents/assistantes maternelles pour la communauté de communes des Cheires)
Tél. : 04 73 39 34 75.

Appel au civisme !

Attention, le bruit nocturne comme diurne est très réglementé !

Les heures autorisées pour les activités de bricolage ou de jardinage (perceuse, tondeuse...) sont définies par un arrêté préfectoral en date du 26 juillet 1994. Il autorise ces activités du Lundi au Vendredi de 8h00 à 20h00, le Samedi de 9h00 à 19h00 et les Dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. Ne pas respecter ces horaires vous expose à une contravention de 3^{ème} classe d'un montant maximum de 450 € !

Plus généralement, tous les bruits gênants susceptibles de nuire à autrui (abolements, engins motorisés...) sont réglementés par l'article R623-2 du code pénal. Ici encore, les contrevenants encourent une infraction de 3^{ème} classe.

Au-delà des lois, nous faisons appel à votre civisme et à votre savoir-vivre pour permettre à chaque Tallendais de profiter du bien-être de notre village.